

Conseil intercommunal

DU SIGE

Procès-verbal n° 01 / Législature 2011-2016

Séance du jeudi 25 août 2011 à 18 h 00

Salle du Conseil communal – Maison Hugonin – La Tour-de-Peilz

Président : M. Christian Bécherraz

Secrétaire : Mme Anne-Claude Pelet

Présent(e)s : 38 conseillères et conseillers

31 suppléantes et suppléants

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux N° 03/11 du 30 juin 2011 et de la séance d'installation du 4 juillet 2011
4. Assermentation de conseillers et conseillers suppléants
5. Élection des membres de la Commission de gestion
6. Élection des membres de la Commission des finances
7. Élection de 3 membres et de 2 suppléants de la Commission de recours en matière de taxe d'épuration et de distribution d'eau
8. Communications du Bureau
9. Communications du Comité de direction
10. Correspondance
11. Motions, postulats et interpellations déposés
12. Divers et propositions individuelles

Le Président ouvre la séance à 18 h 05. Il salue les membres présents, la presse et excuse Mme Elina Leimgruber, membre du comité de direction, et M. Christophe Higy, directeur.

1. Appel

L'appel démontre que le quorum est atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 5 est modifié : Election d'un scrutateur. Les points suivants restent tels quels. L'ordre du jour est approuvé et sera suivi tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal No 03/11 du 30 juin 2011

M. Peter Bugman (Corsier): page 2, projet ONU, le commentaire est : « Je pense que M. Ansermet se trompe de sujet. La collaboration avec Helvetas concerne le projet au Benin. Le programme de solidarité des Nations Unis est un nouveau projet.

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2011 est adopté à la majorité (1 abstention), avec remerciements à son auteure.

Adoption du procès-verbal de la séance d'installation du 4 juillet 2011

La parole n'est pas demandée. Le procès-verbal de la séance d'installation du 4 juillet 2011 est adopté à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

4. Assermentation de conseillers et conseillers suppléants

Les conseillères et conseillers Jules Perfetta (Chardonne), Catherine Murset (Corsier), Olivier Wälchi, Patrice Wenger (La Tour-de-Peilz), Jean-Jacques Kiala, Franco Meichtry (Montreux), Serge Ansermet, Alain Gonthier (Vevey) et Pierre-Yves Sauvageat (Veytaux) sont assermentés par le président.

Les conseillères et conseillers suppléants(es) Peter Bugman (Corsier), Bernard Gret, Pierre Rochat, Jean-Daniel Rochat (Montreux), Jacques Chevalley, Tommasina Maurer (St-Légier), Pierre Bonjour, Karim Jerbia, Pali Musa (Vevey) et Karen Armstrong (Veytaux) sont assermentés par le président.

Le Président rappelle que les délégués qui n'ont pas prêté serment lors des 3 premières séances (art. 5 du règlement) sont considérés comme démissionnaires. Il demande aux présidents de groupe de rappeler ceci aux conseillers encore non assermentés.

5. Election d'un scrutateur/scrutatrice

Est élu : M. Antoine Stübi, de Vevey.

6. Election des membres de la commission de gestion

Sont élus à la commission de gestion :

M. Alain Gonthier	Vevey
M. Serge Ansermet	Vevey
M. Alain Jaquet	Jongny
Mme Aline Sandmeyer	Veytaux
M. Patrice Wenger	La Tour-de-Peilz
M. Laurent Demartini	Montreux
M. Franco Meichtry	Montreux

7. Election des membres de la commission des finances

Sont élus à la commission des finances :

Mme Fabienne Despot	Vevey
M. Roch Genoud	Corsier
M. Alain Bovay	St-Légier
Mme Sylvie Conod	La Tour-de-Peilz
M. Pierre-André Spahn	Montreux

8. Élection de 3 membres et de 2 suppléants de la Commission de recours en matière de taxe d'épuration et de distribution d'eau

Sont élus à la commission de recours en matière de taxe d'épuration et de distribution d'eau :

Membres :

M. Serge Doriot	Vevey
M. Jules Perfetta	Chardonne
M. Jean-Jacques Kiala	Montreux

Suppléants :

Mme Aline Sandmeyer	Veytaux
M. Pierre Würsch	La Tour-de-Peilz

9. Communications du Bureau

Pas de communication.

10. Communications du Comité de direction

Pas de communication.

11. Correspondance

Pas de correspondance.

12. Motions, interpellations et postulats déposés

Interpellation de M. Franco Meichtry, de Montreux (en annexe)

Etonné par la présence de deux camions se rendant aux abattoirs de Clarens, immatriculés en France, équipés en bétailières et transportant des porcs, j'ai pris contact avec Proviande pour connaître le statut d'importation de ces porcs vivants.

M. Peter Christen, de Proviande, au courant de ces importations m'a convoqué le lendemain aux abattoirs pour me remettre le règlement concernant ces importations.

Le 11 août à 14h00, MM. Christen, Gex et Tauxe m'ont reçu et m'ont remis le règlement concernant les importations en Suisse des produits des zones franches genevoises.

J'y ai constaté qu'en dehors de cette zone franche, l'importation de porc est strictement interdite. De plus, les importations dites en zone sont soumises à restriction en Suisse.

Pour le porc, la limite est de 1000 pièces par année.

Mes questions posées aux deux employés des abattoirs étaient les suivantes :

Combien de porcs importez- vous par année : 1000 têtes

Quelle est la fréquence de ravitaillement : environ une fois par mois.

Vous faites le commerce de la viande de porc et on nous certifie au Conseil Intercommunal que c'est très rentable, d'où proviennent ces porcs : de Suisse romande, nous avons quatre producteurs, Annen, Cotting, Blattman, Pastore.

Où est transporté le porc français après débitage : il est retourné à la Société des Maîtres Bouchers Charcutiers Genevois.

Il m'est apparu que le quota de 1'000 porcs était largement dépassé.

Etat du marché porcin en Suisse

Le marché du porc aujourd'hui est au plus bas, plusieurs milliers de tonnes de viande de porc suisse attendent preneur. Des stocks importants qui ont fait chuter le prix à 3fr.40 le kilo, le plus bas jamais enregistré, et cela pourrait encore baisser.

Pour remédier à cette situation difficile, M. Peter Christen suggère dans la presse, comme première mesure, un abattage des truies afin de réduire les cheptels. Il soutient que l'accroissement de la production s'explique notamment par l'augmentation du nombre de petits par portée.

Mes questions au Comité de direction

Notre abattoir est-il soumis au règlement des importations en Suisse des produits des zones franches. Si oui, où y est-il fait référence ?

Un convoi de deux camions-remorque par mois est une quantité qui dépasse largement le quota de 1'000 pièces l'an. Quelle est la quantité annuelle de porc réellement importée?

Je serais reconnaissant au Conseil de direction de me fournir une réponse écrite dans les meilleurs délais.

M. Marcel Martin : par rapport à la première question, si le SIGE se met à importer des porcs, il serait soumis à la législation fédérale qui concerne les importations. Quant à un convoi de 2 camions-remorque par mois : la société patronale des maîtres bouchers de Genève achète les porcs de zone (pas le SIGE), un transporteur de la même société amène les porcs de zone (autorisation de 1000 porcs/année) et le SIGE mandate un transporteur pour le retour sur Genève. Ces porcs ne sont donc pas achetés par le SIGE, nous ne faisons que les abattre. Le suivi de l'abattage et des quotas fait l'objet d'un suivi par la Confédération, ainsi que par les autorités sanitaires cantonales, ce qui rend tout de même les abus difficiles.

Une réponse écrite est tout de même souhaitée par M. Franco Meichtry.

13. Divers et propositions individuelles

Mme Sylvie Conod (La Tour-de-Peilz) : le groupe de La Tour-de-Peilz s'inquiète de l'organisation du comité directeur. Nous l'avons élu lors de la dernière séance et nous n'avons pas d'information quant à la répartition des charges, tâches, responsabilités, soit la répartition des dicastères. Qu'en est-il ?

M. Marcel Martin : informe que la répartition des dicastères sera décidée lors de la prochaine séance du comité de direction.

M. Eric Gavin (Vevey) : suite au projet Epecs, un petit film a été réalisé par M. Higy. Il trouverait intéressant que les conseillers puissent le visionner lors d'une prochaine séance.

Le Président demande à chaque conseiller (et suppléant) de rendre les feuilles de données personnelles à la secrétaire.

M. Serge Doriot (Vevey) : remercie MM. Jean-Yves Marchesi, Jean-Jacques Burgi et Jean-Pierre Schuseil. Lors de la dernière séance de groupe, ces derniers ont annoncé mettre tout en œuvre pour aider les nouveaux membres. Il est envisagé, à titre interne, de nommer des suppléants aux trois commissions désignées ce soir.

La parole n'est plus demandée.

La séance est levée à 18 h 30 et suivie d'un apéritif de début de législature offert par la Direction du SIGE.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIGE

Le Président :

La Secrétaire :

Christian BECHERRAZ

Anne-Claude PELET

Interpellation au Conseil Intercommunal du SIGE

Etonné par la présence de deux camions se rendant aux abattoirs de Clarens, immatriculés en France, équipés en bétailières et transportant des porcs, j'ai pris contact avec Proviande pour connaître le statut d'importation de ces porcs vivants.

Monsieur Peter Christen, de Proviande, au courant de ces importations m'a convoqué le lendemain aux abattoirs pour me remettre le règlement concernant ces importations.

Le 11 août à 14h00, Messieurs Christen, Gex et Tauxe m'ont reçu et m'ont remis le règlement concernant les importations en Suisse des produits des zones franches genevoises.

J'y ai constaté qu'en dehors de cette zone franche, l'importation de porc est strictement interdite. De plus, les importations dites en zone sont soumises à restriction en Suisse.

Pour le porc, la limite est de 1000 pièces par année.

Mes questions posées aux deux employés des abattoirs étaient les suivantes :

Combien de porcs importez- vous par année : 1000 têtes

Quelle est la fréquence de ravitaillement : environ une fois par mois.

Vous faites le commerce de la viande de porc et on nous certifie au Conseil Intercommunal que c'est très rentable, d'où proviennent ces porcs : de Suisse romande, nous avons quatre producteurs, Annen, Cotting, Blattman, Pastore.

Où est transporté le porc français après débitage : il est retourné à la Société des Maîtres Bouchers Charcutiers Genevois.

Il m'est apparu que le quota de 1'000 porcs était largement dépassé.

Etat du marché porcin en Suisse :

Le marché du porc aujourd'hui est au plus bas, plusieurs milliers de tonnes de viande de porc suisse attendent preneur. Des stocks importants qui ont fait chuter le prix à 3fr.40 le kilo, le plus bas jamais enregistré, et cela pourrait encore baisser.

Pour remédier à cette situation difficile, Monsieur Peter Christen suggère dans la presse, comme première mesure, un abattage des truies afin de réduire les cheptels. Il soutient que l'accroissement de la production s'explique notamment par l'augmentation du nombre de petits par portée.

Mes questions au Comité de direction

Notre abattoir est-il soumis au règlement des importations en Suisse des produits des zones franches. Si oui, où y est-il fait référence ?

Un convoi de deux camions-remorque par mois est une quantité qui dépasse largement le quota de 1'000 pièces l'an. Quelle est la quantité annuelle de porc réellement importée?

Je serais reconnaissant au Conseil de direction de me fournir une réponse écrite dans les meilleurs délais.